

Les effets inégaux du télétravail dans les organisations : à qui profite cette pratique ?

Mardi 11 janvier 2022



Coordination scientifique :
Camille Dupuy, François Sarfati et Gabrielle Schütz

Alors que le télétravail était relativement marginal en France avant la crise sanitaire, celui-ci s'est largement développé à sa faveur. Au plus fort de la crise, presque toutes les entreprises proposent à certains de leur travailleurs et travailleuses d'exercer leur activité à distance. Son extension a d'ailleurs conduit les partenaires sociaux à préciser l'accord national interprofessionnel de 2005 qui a pour la première fois encadré cette pratique en France, en la définissant comme « une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière ». La signature d'un nouvel accord national en novembre 2020 constitue ainsi un signe d'une prise de conscience de cette évolution des pratiques du travail. Outre les différenciations d'accès au télétravail selon le métier et le secteur d'activité, ce déploiement quoiqu'inégalement distribué interroge, tant sur ses effets sociaux que sur ses effets économiques.

À partir de recherches récentes, fondées sur des analyses qualitatives dans des organisations précises ou sur des analyses statistiques et économétriques plus larges, cette conférence a pour objectif d'éclairer ces différentes dimensions et d'explorer le télétravail en actes en pratiques. Une première session permettra de saisir le télétravail au prisme des organisations et professions. La deuxième session s'intéressera à ses effets sur la productivité et le bien-être des travailleurs et des travailleuses.



Identifiant : (à venir)
Mot de passe : (à venir)

13:30	Accueil
13:40	Introduction
13:45	<p>Saisir le télétravail au prisme des organisations et des professions. Autour du n°43 de <i>Sociologies pratiques</i> Première session animée par Marie Benedetto-Meyer, <i>List3n</i>, <i>UTT & Printemps</i>, <i>UVSQ/CNRS</i></p> <ul style="list-style-type: none">▶ Les régulations organisationnelles plurielles du télétravail et leurs effets. Le cas de deux organisations publiques Gabrielle Schütz, <i>Printemps</i>, <i>UVSQ</i>▶ Inégalités et normes d'accès au télétravail. Étude de cas de deux professions dans le secteur bancaire et financier : les cadres des opérations et les secrétaires Marianne Le Gagneur, <i>IRIS</i>, <i>EHESS</i>
15:15	Pause
15:30	<p>Le télétravail et ses effets : productivité et bien-être des travailleurs et des travailleuses Seconde session animée par Thomas Coutrot, <i>Dares</i></p> <ul style="list-style-type: none">▶ Télétravail : quels effets sur la productivité ? Gilbert Cette, <i>NEOMA Business School & AMU</i>▶ Télétravail et bien-être des salariés : quels enseignements de l'enquête REPONSE de 2017 ? Christine Erhel, <i>Lirsa/CEET-Cnam</i> et Malo Mofakhami, <i>CEPN</i>, <i>USPN & CEET</i>
17:00	Fin de la conférence

Informations pratiques

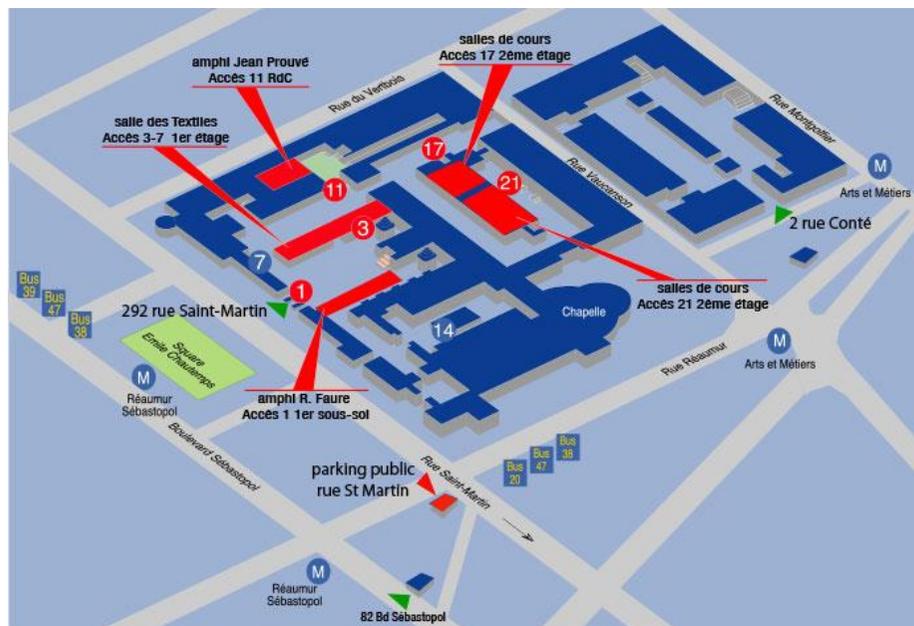
La conférence se déroule le **11 janvier 2022** de 13:30 à 17:00

Au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

292, rue Saint-Martin 75003 Paris

(Métro : Arts et Métiers / Réaumur - Sébastopol)

Amphithéâtre Jean Prouvé – Accès 11 (r-ch) et retransmission sur Teams



Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) est un programme transversal de recherche du Cnam associant trois laboratoires : le CRTD, le Lirsa et le Lise



www.ceet.cnam.fr | @CeetEtudes | #ConfCEET

L'accès à la conférence est libre sous réserve des places disponibles en présentiel (jauge COVID) :

Inscription obligatoire, sur ceet.cnam.fr

Accréditations presse : bilel.osmane@lecnam.net

© Crédit photo : Dircom Cnam © P. Halm / l'Amphithéâtre Abbé-Grégoire ©, accès 14



Les conférences du
Centre d'études de l'emploi et du travail

Les effets inégaux du télétravail dans les organisations : à qui profite cette pratique ?

Mardi 11 janvier 2022



13:30 à 17:00

Au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

292, rue Saint-Martin 75003 Paris

(Métro : Arts et Métiers / Réaumur - Sébastopol)

**Amphithéâtre Jean Prouvé
Accès 11, r-ch**

le cnam